

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2025  
Publication : 06/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 06 OCTOBRE 2025**

## Délibération n° CA 29/2025

### Portant sur le rapport relatif aux contentieux sociaux

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 06 Octobre 2025 à 10h00 sous la présidence de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Conseiller Exécutif, Président de l'Office des Transports de la Corse, au Grand Hôtel de la Collectivité de Corse à Ajaccio.

**Membres présents :**

M. ACQUAVIVA Jean-Félix  
M. BOCOgnANO Xavier  
M. BRADeSI Laurent  
Mme CASANOVA NICOLAI Paule  
M. DE PERETTI Nicolas  
Mme FERRI Evelyne  
Mme GALLONI D'ISTRIA Eveline  
M. GIOVANNANGELI Dominique  
M. LUCCIONI Don Joseph  
M. ORSONI Marc Aurèle  
Mme PIETRI Véronique

Conseiller Exécutif, Président de l'OTC  
Représentant la Chambre d'Agriculture 2A  
Représentant le syndicat Strada Corsa  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat CFDT  
Représentant le syndicat CGT  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant l'URAF de Corse  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat STC  
Conseillère de l'Assemblée de Corse

**Membres ayant donnés pouvoir :**

Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette  
Mme ANTONINI Danielle  
M. FILIPPI Jacques  
Mme MARCHETTI Sandra  
M. PANZANI Jean-Paul  
M. QUASTANA Paul  
M. SAVELLI Jean-Michel  
M. SAVELLI Joseph  
M. VALDRIGHI Hervé  
M. VANNI Hyacinthe

[illegible]

## Membres absents ou excusés :

Pour l'autorité compétente par délégation



Mme BASTIANI Angèle  
M. BENZONI Joseph  
M. BICCHIERAY Didier  
M. BINDINELLI Jacques  
M. CASTELLI Antoine  
Mme LEBOMIN Vanina  
M. LECCIA Jean-Baptiste  
M. MELA Georges  
M. MIAS Patrick  
Mme TIBERI Julia  
M. TROJANI Paul

Présidente de l'ATC  
Représentant la CCI de la Corse du Sud  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat SPTC  
Représentant le syndicat CGC  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant le syndicat FO  
Conseiller de l'Assemblée de Corse  
Représentant la CRMA de Corse  
Conseillère de l'Assemblée de Corse  
Représentant la CCI de la Haute Corse

## Membre de plein droit :

M. Eric JALON, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud, représenté par M. Alexandre LALLEMENT, chargé de mission mobilités-énergie au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse.

## Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François      Directeur Général de l'OTC  
Mme STAEBLER Martine      Payeur de Corse

## Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

M. DE GIACOMONI Roch représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle (absent excusé)

## Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- **Vu** le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- **Vu** la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- **Vu** la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1<sup>er</sup> Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- **Vu** l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,
- **Vu** l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,



**Vu l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15**

**Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**

- **Vu l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 24/103 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 09 Avril 2024 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 25/051 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 04 Février 2025 actant la cessation de fonction de Conseillère Exécutive de Corse et de Présidente de l'Office des Transports de la Corse de Madame Flora MATTEI à compter du 1<sup>er</sup> février 2025,**
- **Vu l'arrêté n° 25/065 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 18 février 2025 portant désignation de Monsieur Jean Félix Acquaviva, Président de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 25/105 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 01 Avril 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 25/311 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 10 Juin 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 25/441 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 22 Juillet 2025 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu le jugement du Conseil des prud'hommes d'Ajaccio en date du 4 juin 2019 concernant Madame Maryline Lopes,**
- **Vu le jugement du Conseil des prud'hommes d'Ajaccio en date du 4 juin 2019 concernant Madame Catherine Vesperini,**
- **Vu l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Bastia en date du 22 décembre 2021 concernant Madame Maryline Lopes,**
- **Vu l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Bastia en date du 22 décembre 2021 concernant Madame Catherine Vesperini,**
- **Vu l'arrêt rendu par la Cour de cassation en date du 8 novembre 2023 concernant Madame Maryline Lopes,**
- **Vu l'arrêt rendu par la Cour de cassation en date du 8 novembre 2023 concernant Madame Catherine Vesperini,**
- **Vu le jugement du Conseil des prud'hommes d'Ajaccio en date du 24 février 2025 concernant Madame Catherine Vesperini,**
- **Vu le jugement du Conseil des prud'hommes d'Ajaccio en date du 24 février 2025 concernant Madame Maryline Lopes,**
- **Vu l'Ordonnance de référé rendue par le premier président de la Cour d'appel de Bastia en date du 8 juillet 2025 concernant Madame Maryline Lopes,**
- **Vu l'Ordonnance de référé rendue par le premier président de la Cour d'appel de Bastia en date du 8 juillet 2025 concernant Madame Maryline Lopes,**

**Vu le rapport relatif aux contentieux sociaux en date du 06 octobre 2025.**



**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,  
Après en avoir délibéré,**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

**Approuve** le rapport relatif aux contentieux sociaux.

Nombre total de membres du conseil d'administration : 32

Nombre de membres du conseil d'administration présents ou représentés : 21

Nombre de voix pour : 21

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de non-participations : 0

**ARTICLE 2 :**

**Prend acte** des mesures prises dans le cadre des jugements précités et **Mandate** le Directeur Général de l'Office des Transports de la Corse afin de mettre en œuvre les différentes mesures ressortant des jugements précités et entreprendre les diverses démarches à cet effet.

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 06 Octobre 2025

Jean Félix ACQUAVIVA